



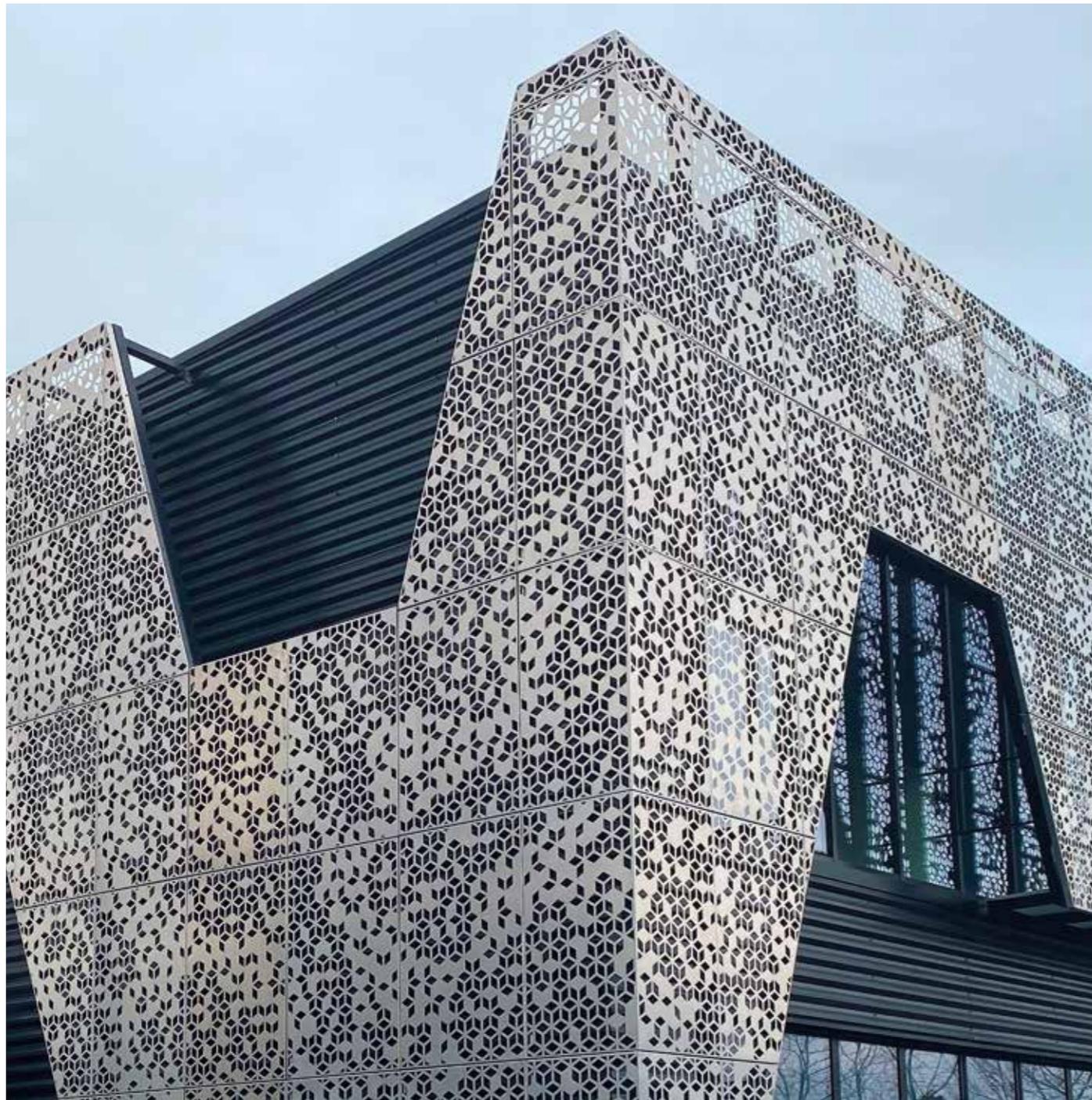
DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

EXERCICE 2020-2021



SOMMAIRE

1. Le groupe FACE	5
1.1 FACE Aujourd'hui.....	6
1.2 Nos métiers.....	8
1.3 Nos collaborateurs.....	12
1.4 Notre modèle d'affaires.....	14
2. Notre politique RSE	18
2.1 Nos engagements RSE et leur gouvernance.....	19
2.2 Identification de nos principaux enjeux et risques extra-financiers.....	20
3. Nos risques extra-financiers	22
3.1 La santé et la sécurité des collaborateurs.....	24
3.2 Développement des talents.....	28
3.3 Les achats responsables et la sous-traitance.....	32
3.4 La satisfaction des clients.....	34
3.5 La sécurité informatique.....	38
3.6 La digitalisation des métiers et activités.....	40
3.7 Les émissions de gaz à effet de serre et l'efficacité énergétique.....	44
3.8 Tableau des risques, les plans d'action et des indicateurs clé de performance.....	48
4. Actions en faveur de l'économie circulaire : la prévention des déchets	51
5. Méthodologie et indicateurs	55
6. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe FACE pour l'exercice 2020-2021	59



1.1 | FACE AUJOURD'HUI

2021, une nouvelle page de l'histoire du groupe



Spécialiste de l'enveloppe du bâtiment et groupe familial indépendant depuis sa création en 1979, le groupe FACE a amorcé sur l'année 2021, sa transition capitalistique à l'occasion d'un LBO primaire. La famille TORRES a décidé de s'allier à HIVEST

Capital Partners. Ce dernier s'octroie la majorité du capital, aux côtés de la famille fondatrice et de dirigeants de filiales déjà présents et actionnaires. Via cette nouvelle organisation, le groupe FACE a pour projet de conforter sa place de leader de l'enveloppe

du bâtiment en accélérant sa croissance sur de nouvelles activités permettant de répondre au mieux aux enjeux actuels de la construction, non-résidentielle, principalement liés à la transition environnementale.

Nos activités

Au fil des années, nos activités ont changé au gré des évolutions réglementaires, techniques et architecturales. Notre réactivité et notre volonté d'adaptation ont permis au groupe de s'ajuster à ce marché en constante évolution, et ainsi de poursuivre notre développement. Toujours soucieux de proposer à nos clients architectes, bureaux d'études, contractants ou maîtres d'ouvrage, des solutions pérennes à leurs projets, le

groupe FACE a développé une palette de nouveaux métiers. La menuiserie aluminium depuis 1996, la charpente métallique en 2013, un bureau d'étude en énergies renouvelables en 2014 et un service entretien des bâtiments en 2015, ont permis de répondre aux nouvelles exigences thermiques et environnementales en ayant une approche plus globale de l'enveloppe du bâtiment. Le groupe FACE s'est dernièrement renforcé avec la création d'un

bureau d'études R&D dédié au BIM et d'une activité de désamiantage. Aussi, bien qu'inchangé, notre sigle FACE a vu sa signification évoluer. De Façade Acier Couverture Étanchéité représentant les deux spécialités premières (façade acier/bardage et couverture/étanchéité), il est devenu Façade Aluminium Charpente Étanchéité caractérisant précisément notre métier : l'enveloppe du bâtiment.

Nos filiales

L'implantation des entités du groupe FACE nous permet d'être présent sur l'ensemble de l'hexagone, au plus près des décideurs régionaux et nationaux. Le groupe comprend la holding et 24 filiales opérationnelles.

Chaque société constituant le groupe dispose d'une direction, d'un bureau d'études, d'un service commercial et de suivi de travaux auxquels s'ajoutent les services administratifs. La holding regroupe les principales fonctions supports : finance, juridique, assurance, informatique et gestion des ressources humaines.

Nos principaux clients sont des professionnels. En 2021, **98 % du CA a été réalisé auprès de clients professionnels.** Seuls les travaux d'étanchéité béton sont réalisés pour des clients particuliers.



“
Le groupe comprend
la holding
et **24** filiales
opérationnelles.
”

1.2 | NOS MÉTIERS



FAÇADE

Anciennement appelée bardage, la façade est une des parties les plus esthétiques de notre métier. L'évolution des matériaux et de la forme des ouvrages réalisés demande une expertise technique de plus en plus précise tant au niveau des études qu'au niveau de la mise en œuvre. Qu'il s'agisse de peau extérieure en acier nervuré, en matériaux composites, en cassettes, en lames, ou encore en bois, la façade caractérise clairement l'architecture des bâtiments. En complément de cet aspect esthétique, l'isolation et l'étanchéité à l'air sont devenues, ces dernières années, des paramètres primordiaux à prendre en compte dans nos réalisations.



ALUMINIUM

La façade aluminium est la signature architecturale des ouvrages qu'ils soient tertiaires, industriels ou commerciaux. Depuis 1996, l'ingénierie des façades est venue compléter notre palette métier. Allant de simples châssis aux murs rideaux les plus complexes, en passant par les verrières ou les protections solaires, notre expertise se veut complète. Que ce soit la conception par nos bureaux d'études, la fabrication dans notre atelier, la pose et le suivi sur chantier, nos équipes dédiées ont la maîtrise totale de ce savoir-faire.



CHARPENTE

La construction métallique est la partie structurelle des projets. Elle dimensionne et dessine le squelette nécessaire à l'habillage en toiture et façade des bâtiments. Les ingénieurs de notre bureau d'études sont la pierre angulaire du clos et du couvert. Tout en respectant les choix du concepteur, ils doivent adapter leur travail en fonction des demandes des différents corps d'état venant après eux dans le processus constructif. Viennent ensuite, la fabrication en atelier puis la pose sur site par les équipes du groupe.



ÉTANCHÉITÉ

L'étanchéité de toiture a pour fonction première de pérenniser l'ouvrage. Notre expertise nous permet d'adapter les techniques de mise en œuvre (Bitume élastomère, membrane synthétique) en fonction de la nature du support (Acier, Bois ou Béton). C'est notamment grâce à ces différentes options que les réalisations peuvent dépasser la simple notion d'étanchéité à l'eau en se souciant par exemple de l'étanchéité à l'air ou de l'isolation thermique.

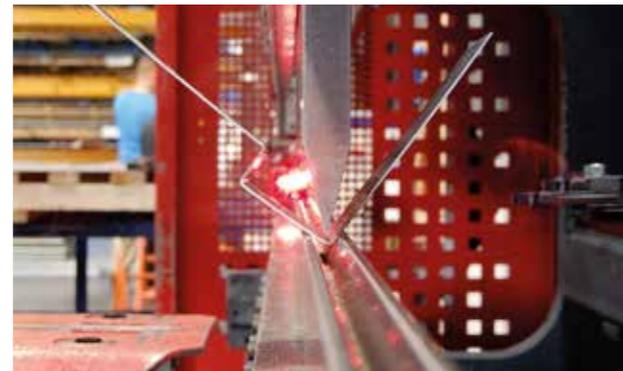


1.2 | NOS MÉTIERS



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis 2014, à travers notre filiale FACE Energies, nous pouvons accompagner nos donneurs d'ordre dans la conception de centrales photovoltaïques en toiture. Le constat est simple, la fonction première de la couverture est de garantir la mise hors d'eau du bâtiment et la surface rendue disponible n'est pas ou peu exploitée. Fort de notre expérience dans l'étanchéité, nous avons développé un bureau d'études qui permet à nos clients d'intégrer en toute sécurité une centrale photovoltaïque sur leur toit. Qu'il s'agisse de revente ou d'autoconsommation d'énergie, nous avons la solution pérenne aussi bien en étanchéité qu'en technique photovoltaïque.



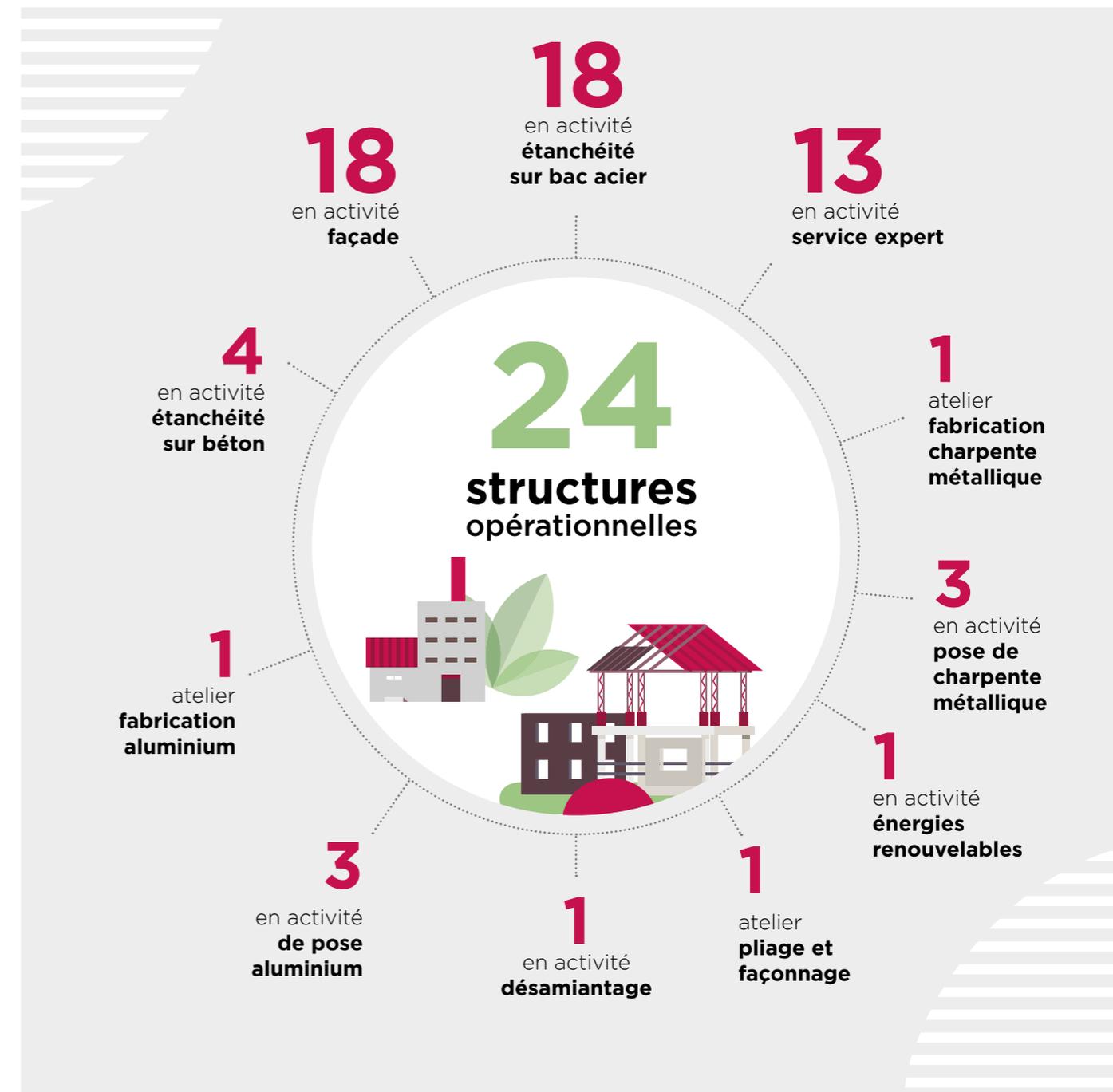
PLIAGE ET FAÇONNAGE

Ce sont les ouvrages qui assurent la bonne finition de nos réalisations. On parle plus communément de coiffe d'acrotère, bavette basse, jambage de porte, raccord d'angle, appui de châssis, joint creux, etc. Ils sont réalisés sur mesure, et généralement à partir de tôles planes en acier prélaqué de faible épaisseur, cependant, les équipes utilisent de plus en plus l'aluminium, l'acier inoxydable, le zinc ou le cuivre. Ces différents matériaux suivent un circuit de fabrication très précis au travers de cisailles, presses plieuses, poinçonneuses numériques. Ces détails autrefois cachés pour se fondre dans le projet, deviennent aujourd'hui plus visibles et contrastés pour assurer une identité plus marquée aux ouvrages.



SERVICE EXPERT

Avec FACE SERVICE EXPERT, nous proposons aux clients une plus-value de services pour assurer la pérennité de l'enveloppe de leurs bâtiments : prestations d'entretiens, de réparations, de diagnostics, d'interventions urgentes ou de petits travaux.



1.3 | NOS COLLABORATEURS

“

Au 30 septembre 2021, l'effectif total du groupe FACE est de

621 salariés.

”

“

L'ancienneté moyenne est de

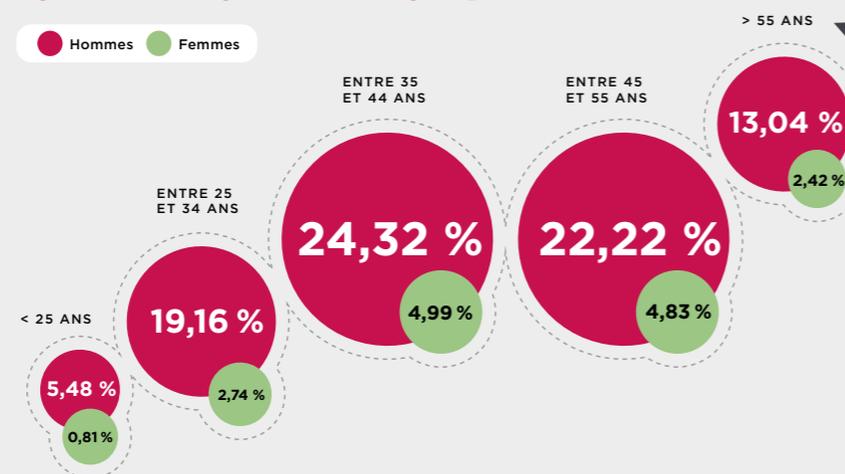
8,45 ans pour le groupe.

”

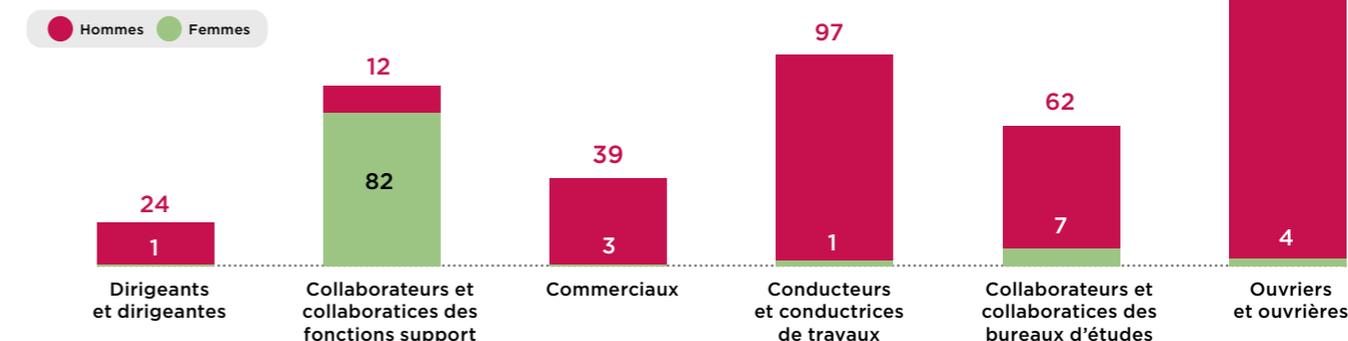
Répartition des salariés au sein du groupe par catégories professionnelles :



Pyramide des âges au sein du groupe :



Catégories professionnelles par genre au sein du groupe, en effectif :



Agir contre les discriminations

Au 31/12/2020, FACE ÎLE-DE-FRANCE s'est employée à mesurer son **index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**. La note globale demeure incalculable en raison d'un manque d'effectif représentatif pour le calcul de certains indicateurs selon précisions suivantes :

Indicateurs de l'index	Points obtenus	Sur	
Indicateur relatif à l'écart de rémunération	Non calculable	40	Effectif retenu inférieur à 40% de l'effectif global
Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentation individuelle	35	35	
Indicateur relatif au pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	Non calculable	15	Absence de retour de congé maternité
Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	0	10	Pas de femmes parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations au sein de FACE ÎLE-DE-FRANCE

FACE ÎLE-DE-FRANCE s'appuie sur ces indicateurs pour renforcer sa politique RH en faveur d'une plus grande équité entre les femmes et les hommes, au-delà de la thématique de la rémunération. Sur l'exercice, elle a établi un plan d'action à cet effet.

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés est de 3,39 % pour le périmètre du groupe. Des prestations de services sont passées en outre auprès du secteur adapté.

1.4 | NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

FACE SA :
Spécialiste
du clos et
du couvert
du bâtiment
depuis 1979

Nos ressources



CAPITAL ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

Chiffre d'affaires : **282 M€**
Le siège et 24 filiales
opérationnelles :
24 dans 11 régions françaises



CAPITAL HUMAIN

621 collaborateurs
16 apprentis



CAPITAL INDUSTRIEL

1 bureau d'études par filiale
3 ateliers
1 entrepôt par filiale



CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

Matières premières consommées :
 Acier : **3 602 551 m²**
 Laine de roches : **1 926 392 m²**
 PVC : **501 163 m²**
 Aluminium : **186 tonnes**
 Bitume : **3 484 356 m²**
 Électricité consommée : **1 467 840 KWh**

ÉTANCHÉITÉ DE TOITURE ET FAÇADES

Études techniques/conception
 Achats des produits finis
 Mise en œuvre sur chantier

CHARPENTE MÉTALLIQUE

Études techniques/conception
 Achats des produits bruts
 Transformation en atelier
 Mise en œuvre sur chantier



SERVICES

Intervention rapide
 Désamiantage
 Bureau Études
 Photovoltaïque

MENUISERIE ALUMINIUM

Études techniques/conception
 Achats des produits bruts
 Transformation en atelier
 Mise en œuvre sur chantier

Aspect humain
Respect
Organisation
Service
Adaptation



Nos impacts et résultats



ACTIVITÉS

1 795 chantiers réalisés
2 240 tonnes de charpentes posées
14 structures avec une certification Qualibat



IMPACTS SOCIAUX

82 recrutements en CDI et CDD
 Taux de gravité des accidents du travail : **3,94**
704,8 jours de formation
8,45 ans d'ancienneté moyenne



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

35% des véhicules de flotte interne en dessous de 95g/km d'émission de CO₂
5,35% de chantiers avec une certification BREEAM et HQE
 Achat de **757 908 litres** de carburants



IMPACTS SOCIÉTAUX

100% des fournisseurs d'origine européenne dont **99,31%** en France

LES ATTENTES ET TENDANCES DU MARCHÉ

- Qualité
- Santé & sécurité au travail
- Gestion des déchets
- Transition numérique
- Règlementation
- Attractivité des talents
- Transition énergétique

1.4 | NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Notre modèle d'affaires présente de façon synthétique et globale l'activité et les chiffres clés du groupe FACE dont le développement s'est construit et perdure autour de cinq valeurs :

1. L'humain au cœur de l'entreprise

dans notre relation avec les clients ou les fournisseurs, et dans l'accompagnement, la formation et la progression de nos collaborateurs. Nos métiers reposent sur les relations humaines du début à la fin de la chaîne de production qui reste très manuelle. Pour asseoir la pérennité de nos entreprises, il faut que notre force vive, l'humain, se sente intégré, autonome, et faisant partie d'une organisation structurée lui laissant en même temps suffisamment de libertés pour être force de proposition. Cette progression profitable aux entreprises et aux collaborateurs est accompagnée de formations le plus souvent internes par les plus expérimentés.

2. Le respect

des engagements pris et tenus, en termes de prix, de délai ou de qualité.

3. L'organisation

gage de la réussite de nos chantiers. Elle passe par des équipes formées, autonomes et responsables depuis le chiffrage jusqu'à la pose en passant par les études techniques et le suivi.

4. Le service

au plus près des problématiques locales, l'implantation nationale donne une grande réactivité dans l'accompagnement des projets de nos clients et dans l'entretien ou l'amélioration des ouvrages existants.

5. L'adaptation

une évolution constante. Ces dernières années, les nouvelles règles thermiques, le virage numérique et les enjeux qualité et environnementaux sont les principales mutations sur lesquelles le groupe travaille quotidiennement.

En tant que spécialiste du clos et du couvert du bâtiment, le groupe est confronté aux attentes et aux grandes tendances du secteur de la construction :

La qualité

Le service rendu associe la qualité et la satisfaction de nos clients, c'est un gage de durabilité de la relation commerciale.

La réglementation

Le cadre législatif et réglementaire pose un cadre formel stricte et évolutif qui nécessite d'être pris en compte régulièrement dans l'actualisation des processus mis en œuvre.

La santé et sécurité au travail

Les salariés du secteur de la construction sont exposés à des risques élevés en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Formations, bonnes pratiques et encadrement sont primordiaux.

L'attractivité des talents

Ce sont nos talents qui permettent au groupe FACE d'être reconnu pour son expertise aujourd'hui et qui lui permettront d'être encore plus performant demain.

La gestion des déchets

Elle est au cœur de la mise en place d'une économie circulaire au sein du secteur : réduire, réutiliser et recycler.

La transition énergétique

La mesure et la réduction des émissions de gaz à effet de serre doivent être prises en compte dans le cadre de nos activités afin de contribuer à la transition énergétique.

La transition numérique

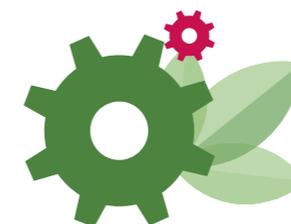
Bien que la chaîne de production demeure très manuelle au sein de nos activités, le secteur de la construction comme tout autre domaine économique doit prendre en considération la transformation des entreprises vers le digital. Les nouvelles méthodes de travail qui en résulteront doivent être appréhendées dès à présent tant pour les métiers de bureaux que sur les chantiers.



2.1 | NOS ENGAGEMENTS RSE ET LEUR GOUVERNANCE

En 2020, alors qu'une crise sanitaire sans précédent a bousculé nos vies personnelles et professionnelles, nos organisations civiles, politiques et économiques au niveau mondial, le groupe FACE a formalisé sa démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise en s'attelant à l'exercice de sa première DPEF. Elle a vu la constitution d'un comité de pilotage (COFIL) RSE regroupant, sous le chef de file de la direction juridique, la direction générale, la direction technique, la direction financière et la direction ressources humaines rejoint sur le présent exercice par la direction informatique.

Pour les membres du COFIL, la RSE est perçue comme un levier de performance. Les compétences complémentaires permettent d'appréhender l'ensemble des activités du groupe et d'engager une réflexion globale. Le COFIL RSE s'est réuni deux fois sur la période concernée par la DPEF. Sur la base des enjeux identifiés, les membres du COFIL RSE en fonction de leur propre périmètre de compétences, mettent en place et pilotent des groupes de travail dédiés afin de mettre en œuvre les actions destinées à limiter les effets et les impacts de ces risques. Suite au LBO, la holding du groupe est devenue une société par actions simplifiée. Si prise en compte de ce changement juridique, nous ne sommes plus tenus à date d'établir une DPEF, nous avons décidé de continuer la démarche entreprise : formaliser et structurer nos actions RSE. Car en tant que groupe de référence reconnu dans l'activité du clos et du couvert sur le marché du Bâtiment, FACE entend en toute humilité et responsabilité prendre en compte à son échelle, les dynamiques sociales et sociétales, et d'intégrer les dimensions environnementales et également de gouvernance dans la gestion des entreprises qui la composent pour continuer d'avancer et de se développer pour un futur serein et durable. L'établissement de la présente Déclaration de Performance extra financière (DPEF) s'inscrit dans la continuité des actions et des engagements pris l'exercice précédent.



2.2 IDENTIFICATION DE NOS PRINCIPAUX ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

En 2020, dans le cadre de la publication de sa première Déclaration de Performance Extra-Financière et d'une approche globale de la RSE, le groupe FACE a réalisé une analyse des enjeux RSE.

Une analyse documentaire sectorielle, un benchmark réalisé auprès des pairs et une consultation des supports internes ont permis de dresser une liste des enjeux liés à l'activité du groupe FACE et aux intérêts des parties prenantes. Les enjeux sont répartis en 5 catégories : la gouvernance, le social, le sociétal, l'environnement et les produits.

Les membres du COPIL RSE ont réalisé une évaluation des enjeux sur des critères d'impact : financiers, réglementaires, opérationnels et d'image. L'impact pour les parties prenantes a été évalué sur la base d'un benchmark d'entreprises comparables et du même secteur d'activité.

Les enjeux environnementaux (notamment la Prévention des déchets, les Émissions de GES et l'efficacité énergétique) n'ont pas fait partie des risques identifiés comme principaux lors de la notation. Cependant en raison de l'importance grandissante de ces sujets, le groupe a souhaité traiter dans sa DPEF, les émissions des GES et l'efficacité énergétique comme un risque et la prévention des déchets comme un enjeu.

7 risques extra-financiers sont identifiés et traités dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière :

SOCIAL

- La santé et la sécurité des collaborateurs
- Formation / Développement des talents

SOCIÉTAL

- Les achats responsables et la sous-traitance
- La satisfaction des clients

GOVERNANCE

- La sécurité informatique
- La digitalisation des métiers et des activités

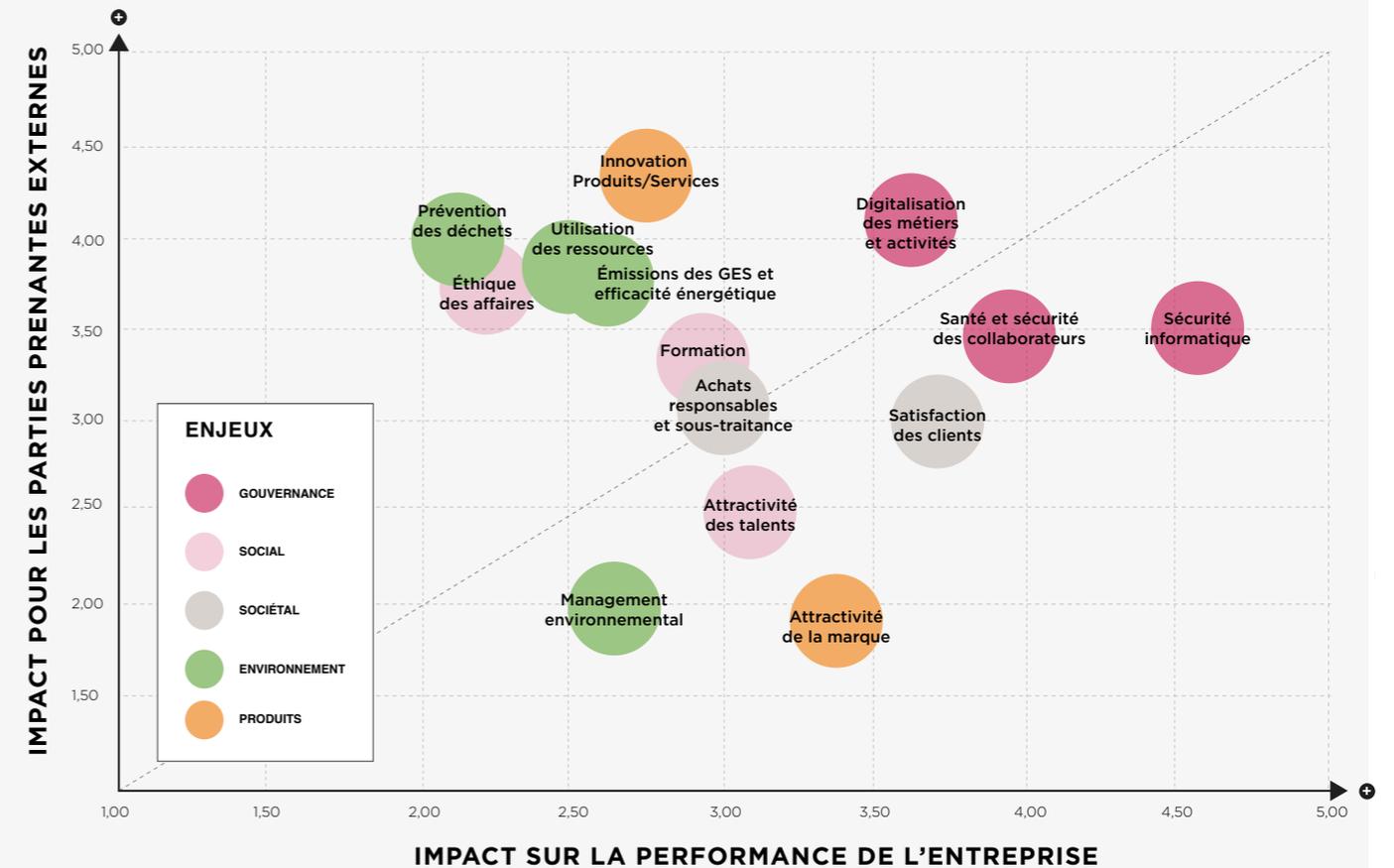
ENVIRONNEMENT

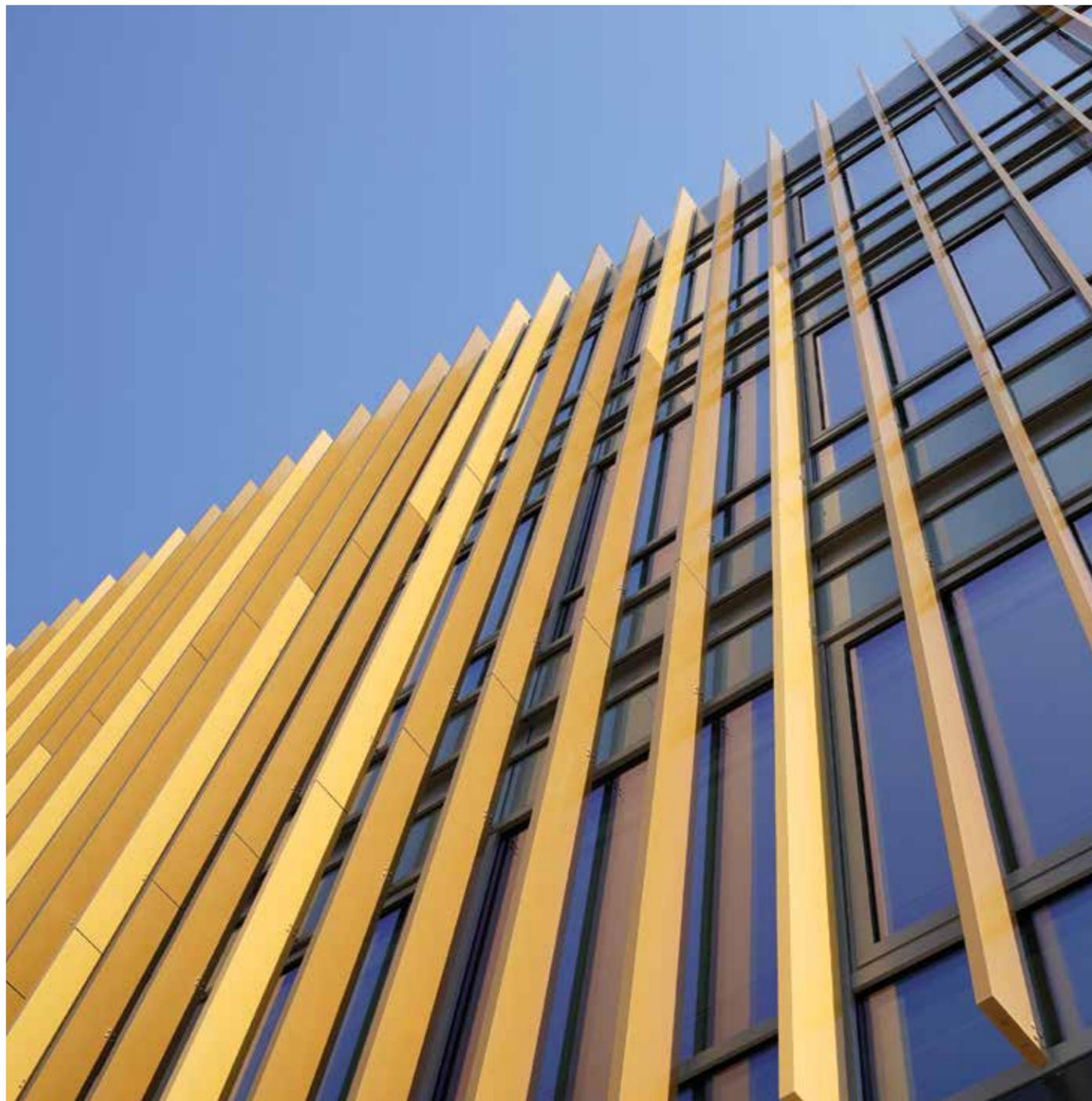
- Les missions de GES et efficacité énergétique

Les risques, politiques, diligences, indicateurs clés de performance et les résultats pour répondre à ces risques sont décrits dans le chapitre suivant.



Matrice de Matérialité FACE SA





3.1 | LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Risque et Politique

Les conditions de travail peuvent avoir des conséquences sur la sécurité, la santé et le bien-être des collaborateurs.

Les contraintes et les risques diffèrent en fonction de l'environnement de travail et de la typologie des métiers. En qualité d'employeur, chaque filiale du groupe est responsable des conditions de travail de ses collaborateurs présents sur les chantiers, dans les ateliers et dans les espaces de bureaux.

Une mauvaise maîtrise du risque pourrait entraîner blessures et accidents pour les collaborateurs et avoir un impact financier, juridique et réputationnel pour le Groupe. En veillant à ce que l'environnement de travail soit sûr et sécurisé, le groupe contribue à améliorer les conditions de travail. Cela permet d'augmenter l'engagement des collaborateurs et la qualité des prestations effectuées.

“ Un bon développement s'appuie sur la bonne santé et la sécurité de ses collaborateurs. Ainsi, les conditions de travail font partie des priorités de toutes les entreprises du groupe. ”

Les ressources affectées à cet enjeu sont :

- **HUMAINES** avec la direction en collaboration avec les responsables de services ;
- **MATÉRIELLES** avec les achats réalisés pour des équipements de protection individuelle et collective ;
- **INTELLECTUELLES** au travers des formations.

Indicateurs

44

Nombre total d'accidents du travail avec arrêt

54 en 2019/2020



3,68

Taux de gravité des accidents du travail

3,45 en 2019/2020



42,81

Taux de fréquence des accidents du travail

57,51 en 2019/2020



Dont Métallurgie 83,3

117,5 en 2019/2020



Dont BTP 36,7

46,6 en 2019/2020

0 Maladie professionnelle reconnue

Hors intérim

1 en 2019/2020



Nombre de sinistres routiers

49

49 en 2019/2020



Plan d'action

1 | ÉVALUER ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des analyses de risques couvrent l'ensemble des postes de travail et donnent une cartographie de ceux-ci. Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) consolide l'ensemble des risques en matière de santé et sécurité et définit les actions à mettre en œuvre. Chaque site veille à l'actualisation de son DUERP lors de l'apparition d'un nouveau risque professionnel ou situation à risque. La mise en œuvre des dispositions issues de la loi n°2021-1018 du 2 août 2021 relatives à la prévention au travail dont le passeport de prévention, les nouvelles visites médicales, les évolutions impactant le DUER selon l'effectif de l'entreprise, seront également au cœur de la gestion des ressources humaines du groupe.

2 | PRÉSENTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES NOUVEAUX COLLABORATEURS

L'arrivée dans une entreprise est un moment privilégié pour présenter les règles et garantir la sécurité des collaborateurs dans les différents espaces de travail. Selon la cartographie réalisée en 2020 : 25% des entités ont mis en place un livret d'accueil à destination des nouveaux embauchés (livret d'accueil sécurité ou livret d'accueil chantier). Il est prévu de déployer cette bonne pratique avec la création d'un livret d'accueil et d'un livret de sécurité qui seront remis aux nouveaux collaborateurs dans le cadre de leur parcours d'intégration. Cette pratique sera généralisée à l'ensemble des filiales.

OBJECTIF GROUPE

Sur l'exercice 2021-2022,

100 %
des sociétés du groupe
auront un livret
d'accueil.

OBJECTIF GROUPE

Sur l'exercice 2021-2022,

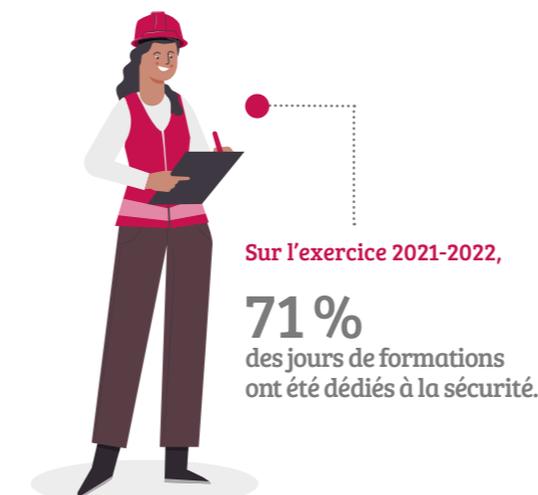
100 %
des sociétés du groupe
auront un règlement
intérieur.

64% des structures du groupe sont dotées d'un règlement intérieur même si l'obligation légale ne l'impose pas. Il présente les règles d'hygiène et de sécurité prévues dans le code du travail, les démarches à suivre en cas de danger grave et imminent pour la vie d'un collaborateur, la présentation aux visites médicales et examens complémentaires, et les règles générales de discipline. Ce document est à disposition des collaborateurs et est porté à leur connaissance via le contrat de travail.

3 | CONTINUER DE PROTÉGER LES COLLABORATEURS DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

L'année 2020 a été marquée par la survenue de l'épidémie du coronavirus SARS-CoV-2 responsable d'une maladie nommée Covid-19. Malheureusement, le Covid-19 reste d'actualité avec quatre nouvelles vagues sur l'exercice. Conformément aux responsabilités de l'employeur, des mesures de prévention ont été spécifiquement adoptées et maintenues en fonction de l'évolution de la situation afin de protéger la santé des collaborateurs sur les chantiers, les espaces de bureaux et lors des déplacements dans les véhicules de l'entreprise. Les entités ont actualisé leur évaluation des risques professionnels. Pour l'ensemble des collaborateurs, nous maintenons la distribution de masques et de gel ou lotion hydroalcoolique. Le renouvellement est assuré régulièrement et sur simple demande. En complément pour le personnel de chantier, un « kit camion » comprend pour l'équipe, un réservoir d'eau pour

le lavage des mains, un distributeur de papier à usage unique, un distributeur de savon et du gel hydro alcoolique. Prévenir la propagation du virus passe aussi par le respect des gestes barrières : ils sont affichés et rappelés régulièrement dans les bureaux et usines, dans les véhicules de chantier et dans les bases vie de chantier. Cette crise sanitaire qui a jalonné l'année 2020 puis l'année 2021 n'est pas sans impacter le quotidien professionnel. Suite au déconfinement général et en suivant les préconisations gouvernementales, le télétravail a été poursuivi selon les circonstances. Si la majorité des opérationnels a repris son activité sur site à compter de septembre 2021, le télétravail perdure comme modalité d'organisation dans certaines structures. Devant le maintien de cette nouvelle organisation de travail, une charte télétravail est en cours de finalisation pour formaliser les conditions dans lesquelles les salariés pourront recourir à ce dispositif en temps régulier et en temps occasionnel.



Sur l'exercice 2021-2022,

71 %
des jours de formations
ont été dédiés à la sécurité.

4 | FORMER À LA SÉCURITÉ

Les collaborateurs sont des acteurs clés pour l'existence d'un environnement de travail sécurisé. Les formations sont régulièrement actualisées pour maintenir les compétences à jour :

- > Formation pour la prévention du risque routier : 2 jours de formation avec les voitures de fonction ou de service pour permettre aux collaborateurs de rouler en sécurité. Il est prévu de systématiser cette formation pour les nouveaux arrivants utilisant un véhicule de l'entreprise.
- > Formation au risque Amiante pour les collaborateurs de FACE Environnement.
- > Formation spécifique à destination des équipes travaillant sur les chantiers : Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques et du mal de dos, formation Gestes et Postures.
- > Formation pour l'utilisation de matériel de chantier : les formations CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) pour la conduite des engins de chantier. Bien que réglementairement non obligatoire, le groupe entend maintenir la réalisation de ces formations CACES pour acter de son obligation de sécurité.
- > Formation sur le travail en hauteur dédiée à l'utilisation des EPI antichute.
- > Formation au montage, démontage, vérification et utilisation des échafaudages roulants.

- > Formation Sauveteurs Secouriste du Travail : sur l'ensemble des sites, des collaborateurs ont suivi les formations premiers secours. Tous les 2 ans, une opération est menée pour mettre à jour l'ensemble des trousseaux de secours.



3.2 | DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

Risque et Politique

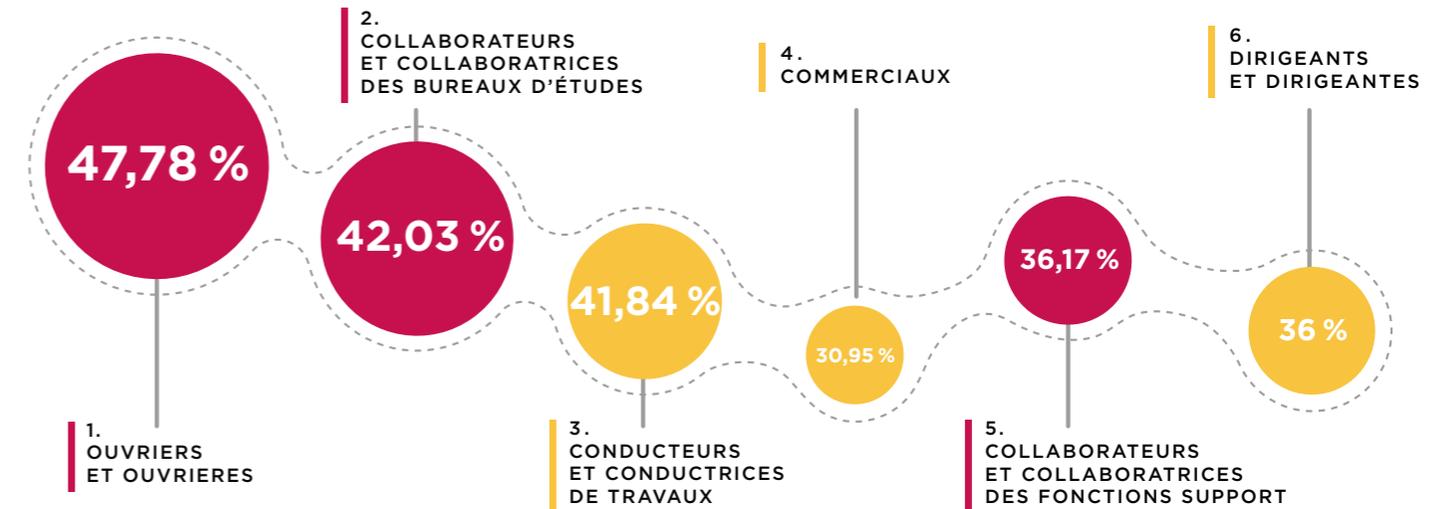
À travers la formation, le groupe FACE contribue à développer les compétences des collaborateurs et à maintenir un niveau d'expertise utile aux clients.

Une gestion insuffisante des talents et des compétences pourrait entraîner une baisse du niveau d'expertise, amoindrir la qualité et la compétitivité de l'entreprise. De plus, cela pourrait affecter l'engagement des collaborateurs et augmenter le turnover. À contrario, offrir un niveau élevé de formation aux collaborateurs permet de gagner en expertise, en qualité et en implication dans la réalisation des tâches professionnelles.

Afin d'accompagner le développement des activités, d'anticiper les besoins d'évolution des métiers et de s'adapter aux réalités des bassins d'emplois locaux, les pratiques de formation du groupe FACE ont permis à 266 collaborateurs de se former sur l'exercice 2020/2021 (soit 43% des effectifs).

“ Une gestion insuffisante des talents et des compétences pourrait entraîner une baisse du niveau d'expertise, amoindrir la qualité et la compétitivité de l'entreprise. ”

Le graphique suivant présente le pourcentage de collaborateurs formés au sein du groupe :



Indicateurs

266 Collaborateurs
FORMÉS
soit **43 %**
de l'effectif
259 en 2019/2020



71 % 43% en 2019/2020
des jours de formations
DÉDIÉS À LA SÉCURITÉ

Plan d'action

1 | ATTIRER ET DÉVELOPPER LES TALENTS

Pour pallier les difficultés de recrutement et le manque d'adéquation entre les candidats et les besoins techniques, le groupe FACE vise en priorité les jeunes recrues. À cet effet, le groupe souhaite repenser sa politique de recrutement et renforcer la notoriété de sa marque employeur. De plus, le groupe travaille à la réactualisation du parcours d'intégration de ses nouveaux collaborateurs à travers notamment l'accompagnement dans un processus de formation interne. Le transfert de compétences se fait via un tutorat ou la constitution d'un binôme entre le nouvel arrivant et un membre de l'équipe ayant une expertise métier reconnue. Cette relation permet également de transmettre la culture d'entreprise.

Lorsque la compétence technique nécessaire n'est pas disponible en interne, les entités font appel à un prestataire extérieur pour assurer cette acquisition.

Conformément à l'objectif communiqué lors de la précédente DPEF, pour le développement des talents et afin d'accompagner au mieux les besoins de compétences nécessaires au développement du groupe, un catalogue de formation est en cours de finalisation par le service RH et sera déployé sur l'ensemble du groupe fin 2021. La raison d'être de ce catalogue, organisé par compétence métier, est de créer un parcours de formation pour les salariés.

Le groupe souhaite construire une politique de formation structurée et opérationnelle pour ses salariés qui répondent à leur besoin de développement de compétences tant au sein de l'entreprise que pour leur employabilité.

Afin de porter notamment les enjeux sociaux identifiés, en mars 2021, le service des ressources humaines a connu une nouvelle restructuration en se dotant d'une nouvelle compétence. Le service est composé de deux personnes, une Responsable Ressources Humaines en charge du

pilotage et la gestion des RH, le droit social et les relations collectives ainsi qu'une chargée RH dédiée notamment à la formation et la gestion des carrières. À ces compétences, s'adjoint le service paie doté d'une responsable des systèmes d'information ressources humaines.

“ Sur l'exercice, les entités du groupe ont recruté 82 collaborateurs. ”

2 | ACCOMPAGNER ET FAVORISER LA PROMOTION INTERNE - MOBILITÉ

Pour pallier les difficultés de recrutement de compétences, le groupe favorise également la mobilité via les promotions internes. En 2021, 14 personnes ont profité d'une mobilité interne.

Ainsi, des ouvriers deviennent chef d'équipe et des chefs de chantier ont la possibilité d'évoluer en bureau d'études ou conduite de travaux.

Au sein du groupe, les postes sont ouverts aussi bien en interne qu'en externe. La promotion interne des collaborateurs permet leur évolution en compétence tout en faisant perdurer l'état d'esprit propre à notre entreprise.

Par exemple, pour les postes de conducteur de travaux, la formation interne est privilégiée afin d'utiliser les compétences d'un salarié formé aux métiers du groupe.

En effet, lorsqu'un ouvrier chef d'équipe devient conducteur de travaux, il connaît déjà parfaitement les durées de tâches, les règles de sécurité à appliquer, les interactions avec les autres corps d'état. Notre formation se concentre alors sur la partie administrative comprenant la gestion du chantier en termes de logistique, d'approvisionnement, de respect du planning général, de connaissance théorique des produits...

À l'inverse, quand un collaborateur du BE devient conducteur, toute la partie technique théorique est maîtrisée, mais la partie chantier est presque inconnue. Nous devons alors appuyer notre formation sur la partie sécurité, gestion du planning, logistique...



Les formations à la sécurité sont traitées dans la partie 3.1. « La Santé et la Sécurité des collaborateurs » et les formations aux outils numériques sont présentées dans la partie 3.6. « La digitalisation des métiers et activités ».

3.3 | LES ACHATS RESPONSABLES ET LA SOUS-TRAITANCE

Risque et Politique

La performance du groupe FACE est liée à la relation qu'il entretient avec ses fournisseurs et ses sous-traitants. Le choix des matériaux et le niveau d'exigence demandé aux sous-traitants impactent le résultat final. Par conséquent, le groupe FACE s'attèle à maîtriser ses pratiques afférentes à ce risque. Les prestations de sous-traitance doivent garantir le respect de la réglementation administrative ainsi que la qualité et le délai. Les achats constituent un levier majeur d'optimisation de la performance et de la compétitivité du groupe FACE au service de ses clients.

Conséquence économique de la crise sanitaire liée au COVID-19, alors que paradoxalement l'activité reste forte, les achats du groupe sont impactés sur l'exercice par la raréfaction des matières premières voir la pénurie, la hausse de prix et des délais de livraisons allongés. Pour pallier cette difficulté dans l'attente de la stabilisation de la situation, le groupe a dans la mesure du possible commandé les matériaux en amont de la réalisation des chantiers. La vigilance est de mise pour les commerciaux pour estimer au plus juste les prix des matériaux dans cette période d'instabilité.

Indicateurs

ORIGINE DES FOURNISSEURS pour l'approvisionnement en matières premières, en consommables et frais généraux :

UE (hors France)

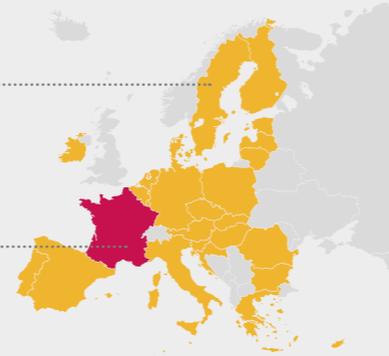
0,69 %

2,84 % en 2019/2020

France

99,31 %

97,16 % en 2019/2020



Plan d'action

1 | S'ENGAGER SUR LE RESPECT DES NORMES

Les entités du groupe sélectionnent leurs fournisseurs selon des critères stricts : le respect des normes françaises et européennes, l'origine des fournisseurs et le respect des engagements contractuels.

Le respect des normes françaises est un élément nécessaire pour garantir, en cas de sinistre sur la construction, l'application de la garantie de parfait achèvement (1 an), la garantie de bon fonctionnement (2 ans) et la garantie décennale (10 ans).

En fonction du type d'ouvrage réalisé, de technique courante ou non courante, le choix des matériaux et donc des fournisseurs qui les produisent est un rouage essentiel pour la bonne assurabilité de l'entreprise. En cas de technique courante, le choix se porte alors vers des produits sous avis techniques ou cahier des charges. L'aval des bureaux de contrôle vient appuyer ou non notre choix. Lorsque l'ouvrage est de technique non courante ou novatrice, le choix est réalisé de concert avec notre assureur toujours avec l'aval du bureau de contrôle. Par exemple, pour les toitures recevant des centrales photovoltaïques, nous avons sélectionné seulement 3 systèmes d'intégration agréés par notre assureur.

Par ailleurs, lorsque nous travaillons sur des chantiers labellisés (HQE, BREEAM ou autre), les Fiches de Données Environnementales et de Sécurité, FDES, des produits doivent être fournies à l'auditeur chargé de donner ou non le label. Ainsi, les fournisseurs n'ayant pas fait l'analyse du cycle de vie d'un produit sont éliminés automatiquement. 100% des achats sont réalisés auprès de fournisseurs européens dont 99,31% français. Cela permet au groupe de s'engager sur des produits fabriqués dans le respect de la réglementation européenne.

2 | FAVORISER DES PRODUITS RESPONSABLES DANS SA POLITIQUE ACHAT

Pour la fabrication des portes, fenêtres, coulissants et murs rideaux, l'activité aluminium favorise l'achat auprès des fournisseurs proposant des profilés aluminium contenant de l'aluminium issu de menuiseries post-consommations (40% à 75% selon les fournisseurs).

L'aluminium est recyclable à l'infini sans perdre sa qualité et ses propriétés matérielles. En outre, la fusion de l'aluminium en fin de vie ne consomme que 5% de l'énergie nécessaire à la production d'aluminium primaire. En 2021, sur l'activité fabrication aluminium, le groupe a consommé 186,1 tonnes de profil d'aluminium recyclé.

Concernant l'activité Étanchéité Couverture, en raison des problèmes techniques, réglementaires et assurantielles à prendre en compte, à date peu de produits dits biosourcés répondent à la demande de la typologie des bâtiments professionnels. Pour autant, le groupe a pour objectif d'être attentif aux évolutions proposés et de procéder à un travail qualitatif de sélection des produits biosourcés, des produits issus du recyclage, ou mieux disant écologique, en s'assurant un même niveau de qualité technique dans ces différents métiers. L'objectif du groupe est de privilégier les produits en circuits courts.

3 | PRÉVENIR LES RISQUES AVEC LES SOUS-TRAITANTS

Le choix d'un sous-traitant sur le seul critère du prix peut être risqué. En effet, un sous-traitant qui ne correspond pas aux attentes de notre entreprise en termes de sécurité, de délai, de qualité revient à envoyer une image négative à nos donneurs d'ordre et est contre-productif à long terme.

En contractant avec des sous-traitants répondant aux attentes qualitatives du groupe, FACE via la maîtrise de son processus de sélection, entend mener ces cocontractants, qui sont principalement des TPE, vers le haut (sécurité, formation, ...) et contribuer à l'amélioration de son image et celle de toute la filière du bâtiment. Nous avons donc mis en place un processus strict pour nous assurer de l'exclusion des sous-traitants qui ne remplissent pas les prérequis obligatoires. Par ailleurs, les entreprises établies à l'étranger ainsi que celles ayant recours à des travailleurs détachés sont interdites dans le groupe.

3.4 LA SATISFACTION DES CLIENTS

Risque et Politique

La satisfaction client est l'élément clé de la performance durable du groupe.

Tout manquement dans ce domaine peut entraîner des coûts immédiats (refus de paiement, reprise de travaux...) et futurs (perte de clients et de contrats potentiels).

La satisfaction des clients pose un double enjeu : il s'agit de fournir d'une part une prestation et un service de qualité pour un prix de marché et d'autre part les moyens d'un dialogue régulier pour mieux appréhender les demandes et coller aux objectifs.

Les axes de travail pour satisfaire les clients passent par la qualité de la prestation, les conseils et les services fournis. C'est donc l'ensemble des collaborateurs qui participe à cet enjeu à travers leurs expertises métiers respectives.

La présence régionale du groupe permet d'assurer une proximité humaine au service de nos clients. L'un des atouts de FACE tient en grande partie à la connaissance technique de ses collaborateurs ainsi qu'à la connaissance du marché et des clients locaux. Le savoir-faire relationnel et technique sont indissociables.



Indicateurs



Part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » : **51,11 %**



Sinistres chantiers sur l'année :

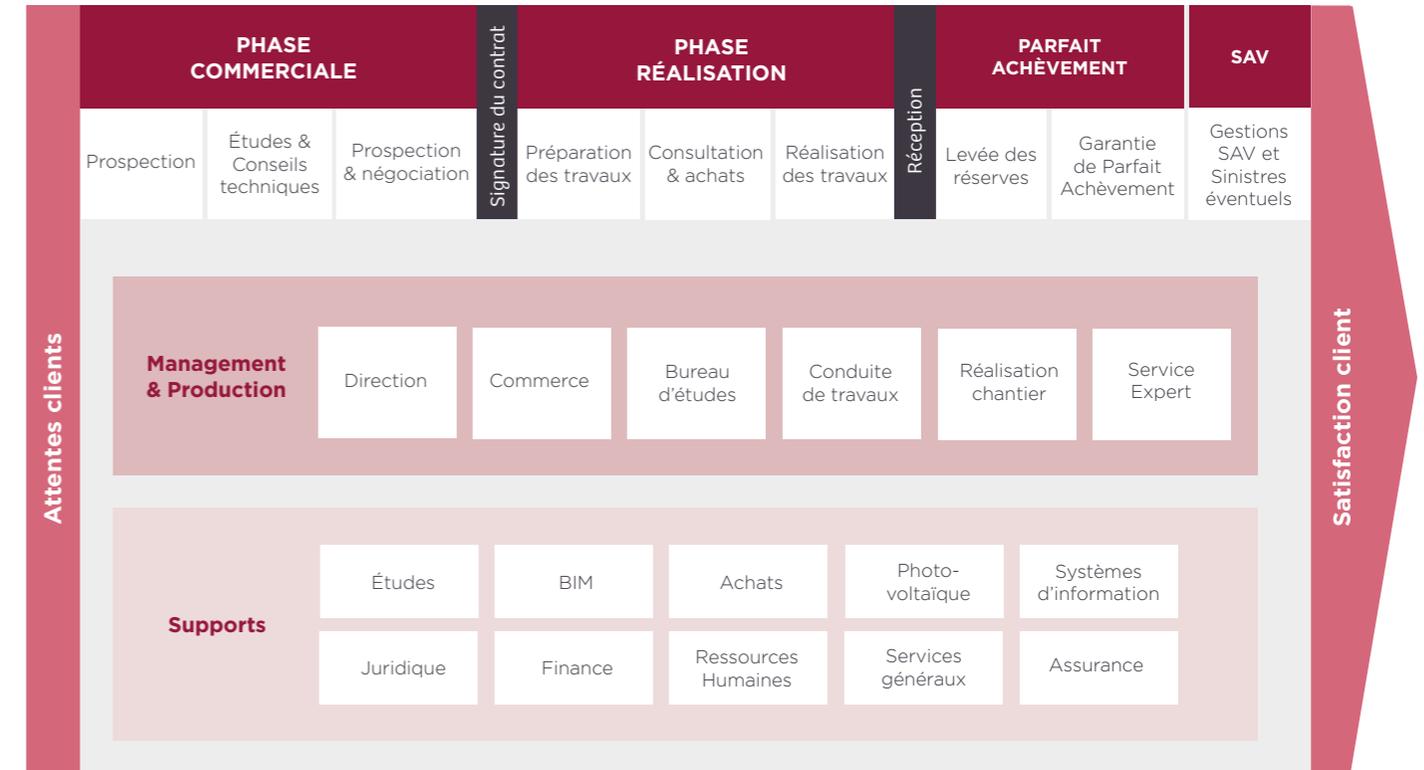
170
Ouverts

225 en 2019/2020

158
Fermés

176 en 2019/2020

“ C'est l'ensemble des collaborateurs qui participe à la satisfaction des clients à travers leurs expertises métiers respectives. ”



Plan d'action

1 | RENOUELER LA CERTIFICATION QUALIBAT ET OBTENIR DE NOUVELLES CERTIFICATIONS

Sur l'exercice, le groupe a procédé au renouvellement des certificats venant à échéance.



Il comptabilise

36
certifications
Qualibat

réparties sur 14
de ses entités.

Ces qualifications mettent en avant des compétences techniques présentes au sein des entités du groupe :

- Traitement de l'Amiante
- Construction et structures métalliques
- Ardoise
- Couverture en métaux sauf plomb
- Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles
- Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles
- Tôle d'Acier Nervuré (TAN) avec étanchéité en membrane en feuille
- Fourniture et pose de menuiseries extérieures avec maîtrise d'œuvre
- Fourniture et pose de façades-rideaux métalliques
- Bardage simple
- Tous types de bardage
- Mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)

Sur l'exercice, après différents audits externes approfondis, la société CECOMETAL, spécialiste de la charpente métallique, a reçu deux qualifications :

- la certification EN1090 pour la classe d'exécution 2, qui lui permet désormais d'opposer un marquage CE sur ces produits ;
- la certification ISO 3834 qui facilite la vérification des procédés de soudage.

Ces certifications attestent que les procédures mises en place par la société CECOMETAL pour la production de ces structures métalliques sont conformes aux exigences européennes en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. Elles lui ont permis d'optimiser ses pratiques, d'élever ses soudeurs et techniciens à un niveau de compétence reconnu ; soit une garantie complémentaire aux services de la satisfaction de nos clients.

L'objectif du groupe est de procéder aux actions nécessaires pour le renouvellement des certificats à échéance.



2 | ORGANISER LA RELATION AVEC LES CLIENTS

Depuis sa création, la satisfaction du client fait partie des valeurs du groupe. Cette satisfaction doit être, bien entendu, obtenue dans un prix de marché. Néanmoins, comme à l'égard de nos sous-traitants ou fournisseurs, nous estimons que le prix n'est pas tout. Chaque maillon de notre chaîne de valeur doit être optimisé pour réaliser des ouvrages plus qualitatifs que la moyenne du marché. Leur combinaison doit nous hisser vers le haut et ainsi nous démarquer de nos concurrents.

Ainsi, si nos engagements envers nos clients sont respectés (sécurité, qualité, délai, prix) nous espérons qu'ils seront satisfaits et reviendront, créant par là même une récurrence.

Prise en compte de l'importance de la fidélité des clients pour FACE, le groupe a souhaité mesurer la confiance de ses clients via un indicateur de récurrence. Par « client récurrent », on entend un client qui a confié trois affaires sur les 2 dernières années incluant l'exercice de référence.

La part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » sur le groupe s'élève à 51,11 %.

Sur les quinze dernières années, FACE s'est structurée puis renforcée pour apporter un soutien administratif et juridique aux entités du groupe dans le suivi de la gestion des sinistres et pour faciliter les relations avec l'assureur.



3.5 LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Risque et Politique

En matière de sécurité informatique, les risques sont nombreux pour le groupe : perte de données, réseau inutilisable, arrêt des activités dépendantes des ressources informatiques.

La sécurité des systèmes informatiques est un enjeu majeur depuis de nombreuses années. Conscient de ce risque, accru par la croissance du groupe, FACE a consolidé la structuration du service informatique avec l'intégration en septembre 2021 d'un nouveau DSI. Jusqu'à cette date, cette mission était assurée par un intervenant extérieur. Ce DSI doit incarner la politique de sécurité informatique établie avec notre partenaire et la faire vivre pour l'adapter aux nouvelles menaces. Sur la base de l'audit réalisé fin 2019 sur la sécurité informatique, le service poursuit la mise en œuvre des actions définies afin d'assurer la protection des infrastructures.

Parallèlement, devant la digitalisation des processus et des métiers, cette restructuration doit permettre d'améliorer les prestations et d'accompagner les différents projets internes en cours et à venir des services supports et opérationnels du groupe.

Indicateurs

66

réunions
sur le suivi global
des projets SI

48 en 2019/2020



3528

alertes informatiques

Données relevées de novembre 2020
à septembre 2021*

352 en 2019/2020



*Un outil a été mis en place fin 2021 pour collecter les données afin de présenter dans la prochaine DPEF des indicateurs sur un périmètre temporel correspondant à l'exercice complet.

Plan d'action

1 RÉUNIONS INFORMATIQUES EN INTERNE ET AVEC LE PRESTATAIRE EXTERNE

Deux types de réunions sont organisées à date pour traiter les sujets SI :

- un comité de projet (COPROJ) hebdomadaire pour le suivi des projets courants ;
- un comité opérationnel (COMOP) mensuelle dédié à la sécurité.

À compter de l'exercice 2021/2022, il va être créé un comité de pilotage (COPIL) trimestriel, incluant la Direction du groupe, pour :

- structurer une politique de service sur la base des besoins identifiés et exprimés en filiale ;
- décider des projets à mettre en place conformément à la politique ;
- rendre compte de l'avancement des projets courants.

2 SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION DU GROUPE

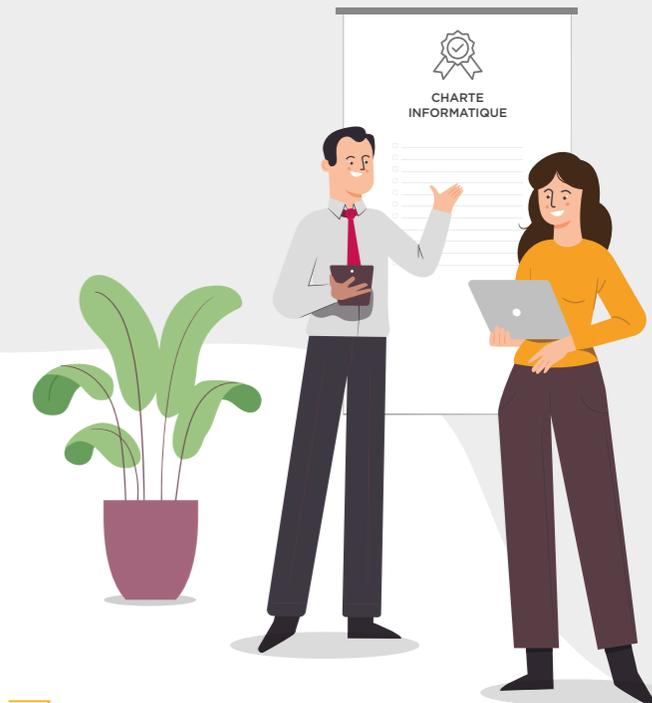
- Terminer les actions définies lors de l'audit 2019 avec pour objectif :
 - > 85 % des actions finalisées fin 2021 ;
 - > 100 % des actions finalisées au 1^{er} semestre 2022.
- Procéder à un nouvel audit pour continuer de sécuriser notre infrastructure.

3 RÉALISER UNE CHARTE INFORMATIQUE

À la suite du déploiement du système d'information et de communication au sein de l'ensemble des structures du groupe, il est devenu nécessaire de sensibiliser chaque utilisateur aux outils qui leurs sont confiés et aux règles des bonnes pratiques et d'usage. C'est pourquoi, une charte informatique est en cours de rédaction et sera distribuée à chaque salarié qui devra la signer afin de suivre l'ensemble des préconisations destinées à assurer la sécurité des échanges et des données.

Elle détaille les conditions d'utilisation et certaines interdictions tout en précisant les dangers d'utilisation d'internet et de la messagerie.

L'aboutissement de cette mise en place initialement prévu pour le 1^{er} semestre 2021 a été reporté sur l'exercice suivant devant les modifications impactant le groupe, dont l'arrivée d'une nouvelle Responsable en ressources humaines et d'un nouveau Directeur des Systèmes Informatiques. La charte informatique sera communiquée parallèlement au nouveau règlement intérieur dont la mise en œuvre est prévue sur l'exercice 2021/2022.



3.6 | LA DIGITALISATION DES MÉTIERS ET ACTIVITÉS

Risque et Politique

La digitalisation impacte l'organisation des échanges et la façon de travailler.

Le développement de nouvelles compétences et outils est primordial pour permettre au groupe FACE d'être un acteur innovant et compétitif. Il permet également de pouvoir recruter des talents qui se reconnaissent dans ces techniques d'aujourd'hui.

Le secteur de la construction connaît une réelle mutation dans la gestion de sa chaîne de production : réalité virtuelle, modélisation numérique, maquette 3D, simulation énergétique, générant une évolution des pratiques. Ces nouveaux modes de fonctionnement et de communication permettent de fluidifier les transferts de documents entre les services, de faire suivre plus rapidement les modifications ou non conformités. Ainsi, nous devons obtenir des gains de productivité tout en ayant une diminution des erreurs de production source de gaspillage.

Le taux d'équipement et le niveau de formation doivent être lus conjointement pour mesurer le niveau de digitalisation des équipes. En effet, la formation aux outils digitaux est essentielle pour permettre à FACE de tirer avantage des investissements réalisés.

“ Le développement de nouvelles compétences et outils est primordial pour permettre au groupe FACE d'être un acteur innovant et compétitif. ”



Indicateurs

117

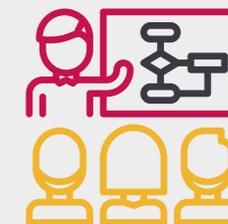
collaborateurs opérationnels



qui utilisent quotidiennement ou régulièrement un logiciel orienté conception technique ou chantier.

75 en 2019/2020

56,5
jours de formations



dédiés à des outils numériques
type BIM, Autocad, TEKLA, Solidworks, RADAN, Wictop,...

67 en 2019/2020

76 %

des collaborateurs



Taux d'équipements en ordinateurs portables

Hors ouvriers

72 en 2019/2020

9
tablettes

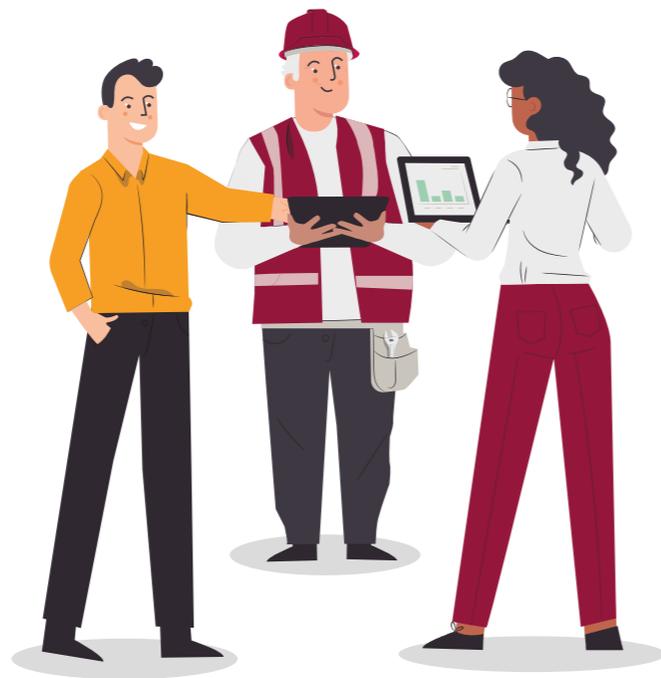
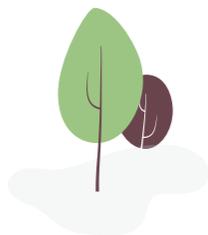
pour les services sur chantiers

11 en 2019/2020

Plan d'action

1 | INTÉGRER LE BIM

Le BIM ou Building Information Modeling est un processus intelligent basé sur un modèle numérique 3D. Le BIM permet d'intégrer les informations et les outils nécessaires à la conception, la planification, la construction, l'exploitation des bâtiments. Il permet également d'améliorer la prise de décisions et les performances tout au long du cycle de vie des projets de construction. Pour répondre aux demandes de nos clients et dans le cadre du développement de nos activités, en 2018, le groupe a renforcé ses compétences avec la création d'un bureau d'étude R&D dédié au BIM composé de deux personnes. La réflexion est complexe car la numérisation pour le secteur de la construction demande une grande précision, et l'activité couverture-bardage ne dispose pas de logiciel métier spécifique actuellement. L'équipe BIM, en partenariat avec des fournisseurs de logiciel, participe au développement d'outils adaptés à la production de modèles BIM pour l'enveloppe du bâtiment. L'objectif du groupe est rester pro-actif sur le déploiement du BIM dans l'activité couverture-bardage.



2 | OPTER POUR LES TABLETTES NUMÉRIQUES SUR LES CHANTIERS

Les tablettes sont des outils de plus en plus utilisés dans le secteur de la construction, les nouvelles technologies se développent pour offrir davantage de souplesse et de performance aux équipes. Utilisées depuis quelques années par les donneurs d'ordre, il était important pour les équipes de FACE de participer à cette évolution numérique. L'utilisation de tablettes permettrait à nos équipes d'être plus réactives, d'offrir plus de souplesse dans la relation avec les parties prenantes et d'éviter une redondance de tâches. Pour FACE Service Expert, suite à une phase de test technique sur 2020 qui a permis de comparer différents outils disponibles sur le marché, une phase test opérationnelle est en cours sur FACE ÎLE-DE-FRANCE afin de s'assurer que la tablette choisie est adaptée aux besoins et contraintes des équipes. L'objectif du groupe est de déployer la solution retenue à l'ensemble des équipes de FACE Service Expert sur le début de l'année 2022.

3 | PASSER AU ZÉRO PAPIER

Depuis presque deux ans, le service financier travaille avec les fournisseurs pour mettre en place la dématérialisation des factures via un logiciel dédié. Les collaborateurs utilisant ce logiciel ont été formés par un référent interne.

Les avantages sont nombreux : outre le gain de productivité pour la gestion des factures fournisseurs, l'archivage, la recherche des documents et l'accessibilité à distance nécessaire où le télétravail devient un mode d'organisation du travail, la dématérialisation des factures permet à FACE de contribuer à la diminution substantielle de l'utilisation du papier, soit un moyen d'œuvrer en faveur de la planète. À date, 80% des factures d'achat arrivent sur la GED sans impression papier préalable.

Sur 2020, avec la prise en compte du télétravail généralisé pendant le confinement, le groupe a également accentué la dématérialisation des factures de ventes. Prise en compte de l'évolution réglementaire parallèlement sur le sujet, la loi de finances pour 2021 a introduit l'obligation de facturation électronique dans les échanges entre entreprises assujetties à la TVA, le groupe s'attèle dans ces projets en cours à mettre en place le cadre juridique et technique nécessaire au respect du déploiement de la généralisation de la facturation électronique à compter du 1^{er} juillet 2024 en réception et à compter du 1^{er} janvier 2025 en transmission.

Pour les factures de vente, l'objectif du groupe est de mettre en place un progiciel de gestion intégré selon le déploiement suivant :

- 2021 : rédaction du cahier des charges ;
- Début 2022 : diffusion du cahier des charges auprès des fournisseurs identifiés ;
- 1^{er} semestre 2022 : choix du prestataire
- 2nd semestre 2022 : phase test.
- 2023 : déploiement sur l'ensemble des structures et formation des opérationnels.

Cette politique vers le zéro papier a pour vocation de s'étendre aux contrats administratifs et aux contrats commerciaux avec, notamment, la mise en place de la signature électronique pour ces derniers. Des phases tests ont eu lieu sur l'exercice. Une solution est disponible mais le groupe se laisse encore le temps de la réflexion pour structurer ce changement.

Côté ressources humaines, l'action menée autour de la dématérialisation du bulletin de paie et l'utilisation d'un coffre-fort numérique a été généralisée à l'ensemble des filiales du groupe conformément à l'objectif fixé.

À date, ce sont 64% des salariés du groupe (25% des ouvriers et 98% des sédentaires) qui ont accepté la dématérialisation de leur bulletin de paie.

“ La politique vers le zéro papier va désormais s'étendre aux contrats administratifs et aux contrats commerciaux. ”

3.7 | LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Risque et Politique

L'enjeu environnemental est évidemment très important pour la filière du bâtiment qui est réputée comme une industrie générant une pollution importante. Introduire la prise en compte de cet enjeu dans les processus de travail du groupe FACE, nous semble indispensable pour répondre au défi que représente le changement climatique. Les émissions de gaz à effet de serre et l'efficacité énergétique peuvent avoir une incidence sur notre chaîne d'approvisionnement, sur nos propres activités et sur les attentes de nos clients. Les immeubles que nous construisons depuis l'année 2005 répondent néanmoins à des normes thermiques de plus en plus efficaces. La RT 2012 est l'actuelle réglementation thermique applicable depuis le 1^{er} janvier 2013, dans l'attente, finalement prévue au 1^{er} janvier 2022, de l'entrée en vigueur de la RE2020 qui impose de nouveaux standards dans la construction qui visent notamment à obtenir des bâtiments plus performants et plus respectueux de l'environnement. L'ensemble des directeurs du groupe sont garants de l'intégration de cet enjeu dans leurs choix opérationnels assistés par le service achat groupe.

Indicateurs

35 %
des véhicules
de tourisme et commerciaux
ont une émission de CO₂
inférieure à
95g/km

28 % en 2019/2020

**Émissions
générées**
par la consommation
d'électricité et de carburant :
2 412 tCO₂e

2 562 t CO₂e en 2019/2020



Plan d'action

1 | DIMINUER LES GES

Une estimation des émissions de gaz à effet de serre a été réalisée sur l'exercice. Le constat montre que les émissions liées à notre consommation d'électricité sur les sites représentent 3,6% des émissions pendant que notre consommation de carburant concourt à hauteur de 96,4% des émissions.

Nos véhicules légers sont renouvelés en moyenne tous les 4 ans, permettant ainsi de bénéficier des dernières technologies et des progrès constants en matière de consommation. Initialement composées exclusivement de véhicules thermiques (et majoritairement de diesel), nous avons décidé en 2019 de réduire les GES émis par notre flotte de véhicule en priorisant l'achat de véhicules hybride, hybride rechargeable ou électrique. La réglementation est venue appuyer notre élan de « verdissement ». Sur l'exercice, la flotte du groupe compte 304 véhicules (dont 175 de véhicules de tourisme et commerciaux soit 57% du parc) et regroupe 621 collaborateurs.



**OBJECTIF GROUPE,
communiqué dans la
DPEF 2019/2020 :**

Tendre vers
100 %
de véhicules en dessous
de 95 g de CO₂ pour les
véhicules de tourisme et
commerciaux en 2025.

Le groupe est donc tenu aux dispositions de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités qui encourage la transition énergétique au sein des entreprises et prévoit à cet effet que toutes les entreprises qui possèdent une flotte de plus de 100 véhicules doivent, lors du renouvellement annuel de leur flotte, posséder des véhicules « propres » dont les émissions sont inférieures à 60g/km de CO₂¹, dans la proportion suivante :

- 10% de ce renouvellement à partir du 1^{er} janvier 2022 ;
- 20% de ce renouvellement à partir du 1^{er} janvier 2024 ;
- 35% de ce renouvellement à partir du 1^{er} janvier 2027 ;
- 50% de ce renouvellement à partir du 1^{er} janvier 2030.

Sur l'exercice 2020/2021, notre taux de véhicule tourisme et commerciaux (hors utilitaires) en dessous de 95g de CO₂ s'élève à 35% soit une légère progression par rapport à l'exercice précédent.

Pour les véhicules de tourisme et commerciaux, le groupe est passé d'un montant moyen de 102,97 g/km de CO₂ en 2019/2020 à 97,73 g/km de CO₂ en 2020/2021.

Notre flotte compte 18 véhicules « propres » dont 10 ont été acquis sur l'exercice 2020/2021 ce qui porte à 10% la possession de véhicules « propres » pour les véhicules de tourisme et commerciaux.

¹ Le décret n°2021-1494 du 17 novembre 2021 a modifié l'article D.224-15-11 du code de l'environnement et dispose désormais que les véhicules de moins de 3,5 tonnes sont des véhicules à faibles émissions si leurs émissions sont inférieures à 50g/km de CO₂. L'ordonnance n°2021-1490 du 17 novembre 2021 a également modifié les proportions de renouvellement annuel pour 2027 et 2030, passant respectivement à 40% et 70%.



Sur l'exercice, le **pourcentage de véhicules « propres » du renouvellement annuel de notre flotte** (utilitaires compris) s'élève à **22,22 %**.



Parallèlement, les structures du groupe équipent les infrastructures en bornes de recharge. Notre retour d'expérience suite au premier « verdissement » de la flotte du groupe initié ces derniers mois, nous a montré la difficulté de la mise en œuvre de cette transition et de l'atteinte de l'objectif initialement fixé d'autant que réglementairement les utilitaires sont également visés par la loi L.O.M.

En effet, force est de constater la complexité technique du sujet face à l'usage propre à notre activité (nombreux trajets hors agglomération, trajets longues distances,...) et la faiblesse de l'offre (voire son inexistence sur certains engins). Pour autant, à date, des modèles diesel sont maintenus pour les « gros rouleurs » et les utilitaires.

Rappelons que pour le trajet des ouvriers, le co-voiturage est de mise avec un utilitaire par équipe. Malgré la difficulté de cette transition énergétique, le groupe entend poursuivre sur sa ligne de conduite en renouvelant progressivement sa flotte avec les modèles adéquats aux besoins opérationnels tout en répondant aux objectifs réglementaires.



2

EXPLOITER LE POTENTIEL ÉCOLOGIQUE DES TOITURES

Développer l'utilisation d'énergie photovoltaïque permettant de produire de l'électricité avec la lumière du jour : grâce à notre structure dédiée, FACE ENERGIES, l'ensemble des entités du groupe a la capacité de proposer à ses clients une solution basée sur cette technologie. L'investissement sur le photovoltaïque est un axe de développement important pour le groupe. La demande des clients industriels augmente, mixant des préoccupations économiques et écologiques. Cette demande devrait logiquement croître prise en compte que les obligations de végétalisation et de solarisation s'élargit au 1^{er} juillet 2023 suite à la publication de la loi n°2021-1104 du 22/08/2021, dite « Climat et résilience » : les nouveaux bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux ou bien les entrepôts et hangars de plus de 500 m², et les bâtiments de bureaux de plus de 1000 m² devront végétaliser ou solariser 30 % de leur surface.

En parallèle, l'expertise de nos équipes se consolide.

Dans les projets de rénovation, FACE peut être force de conseil en préconisant des solutions plus isolantes sur les bâtiments existants. Nous orientons notre action commerciale en ce sens.

Pour les différentes installations (bureaux, usines et dépôts), le groupe est passé avec un fournisseur d'électricité « vert » à compter du 01/01/2021.



3

CONTRIBUER À LA RÉVISION DES FDES DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Avec l'arrivée de la RE 2020, les FDES des produits de construction acier établies en 2016 sous l'égide de la RT 2012 par le Centre Technique Industriel de la Construction Métallique (CTICM) doivent être renouvelées. La société CECOMETAL a répondu à l'appel du CTICM pour participer à la collecte de données d'exploitation de leur activité, pour l'élaboration de ces nouvelles FDES des produits acier : poutrelle, tube, cornière, rond plein, PRS, profil mince.

À travers un questionnaire complet, la société CECOMETAL a partagé les données d'exploitation de son activité :

- l'atelier de production : consommations énergétiques, production de déchets, taux de chute acier ;
- les matières premières consommées : natures, quantités ;
- les transports amont et aval : modes de transport, distances parcourues ;
- le montage sur chantier : équipements de levage.

Sur la base de ce travail collaboratif compilant les données des différents constructeurs participants comme la société CECOMETAL, le CTICM va modéliser le cycle de vie total des produits acier à l'aide d'un logiciel spécifique. Les impacts environnementaux (réchauffement climatique, consommation d'énergie, pollution de l'eau, production de déchets...) seront calculés, et les FDES des produits seront ensuite élaborées puis vérifiées et validées par un vérificateur tiers.

CECOMETAL a pour objectif de bénéficier de ces FDES dès l'entrée en vigueur de la RT2020, gage de son engagement dans sa démarche environnementale et qualitative.

3.8 TABLEAU DES RISQUES, DES PLANS D'ACTION ET DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Risques identifiés	Plan d'action	Indicateurs clé de performance	2019-2020	2020-2021
La santé et la sécurité des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et prévenir les risques liés à la santé et la sécurité au travail Présenter les règles de sécurité pour les nouveaux collaborateurs Protéger les collaborateurs lors de l'épidémie de COVID-19 Former à la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre total d'accidents du travail avec arrêt : Taux de gravité des accidents du travail : Taux de fréquence des accidents du travail : Maladie professionnelle reconnue (hors intérim) : Nombre de sinistres routiers : 	<p>54</p> <p>3,45</p> <p>57,511</p> <p>1</p> <p>49</p>	<p>44</p> <p>3,68</p> <p>42,81</p> <p>0</p> <p>49</p>
La formation	<ul style="list-style-type: none"> Développer les talents Accompagner et favoriser la promotion interne – mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de collaborateurs formés : Part des jours de formations dédiées à la sécurité : 	<p>259 soit 40% de l'effectif</p> <p>43%</p>	<p>266 soit 43% de l'effectif</p> <p>71%</p>
Les achats responsables et la sous-traitance	<ul style="list-style-type: none"> S'engager sur le respect des normes Prévenir les risques avec les sous-traitants 	<ul style="list-style-type: none"> Origine des fournisseurs : France : UE (hors France) : 	<p>97,16%</p> <p>2,84%</p>	<p>99,31%</p> <p>0,69%</p>

Risques identifiés	Plan d'action	Indicateurs clé de performance	2019-2020	2020-2021
La satisfaction des clients	<ul style="list-style-type: none"> Renouveler la certification Qualibat Organiser la relation avec les clients 	<ul style="list-style-type: none"> Sinistres sur l'année : Ouverts : Fermés : Part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » : 	<p>225</p> <p>176</p> <p>En cours de fiabilisation</p>	<p>170</p> <p>158</p> <p>51,11 %</p>
La sécurité informatique	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une charte informatique 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions sur le suivi globales des projets SI : Nombre alertes informatiques : 	<p>48</p> <p>352²</p>	<p>66</p> <p>3528³</p>
La digitalisation des métiers et des activités	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer le BIM Opter pour les tablettes numériques sur les chantiers Passer au zéro papier 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de collaborateurs opérationnels qui utilisent quotidiennement ou régulièrement un logiciel orienté conception technique ou chantier⁴ : Nombre de jours de formations dédiés aux outils numériques : Taux d'équipements en ordinateurs portables des collaborateurs (hors ouvriers) : Nombre de tablettes pour le services sur chantiers : 	<p>75</p> <p>67 jours</p> <p>72 %</p> <p>11</p>	<p>117</p> <p>56,5 jours</p> <p>76 %</p> <p>9</p>
Les émissions de CO₂ et efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer les émissions de gaz à effet de serre en interne et en externe 	<ul style="list-style-type: none"> Taux des véhicules de tourisme et commerciaux avec une émission de CO₂ inférieure à 95g/km : Émissions générées par la consommation d'électricité et de carburant (tCO₂e) : 	<p>28 %</p> <p>2562</p>	<p>35 %</p> <p>2412 tCO₂e</p>

² Données de mai à septembre 2020.

³ Données du 1^{er} novembre 2020 au 30 septembre 2021 à l'exclusion de FACE SERVICES CENTRAUX, FACE INVEST, LCB, SARTHE PLAGIAGE, FACE ALU et FACE CENTRE LOIRE dont la migration sur 365 a eu lieu après le présent exercice.

⁴ Sur l'exercice, nous avons décidé de comptabiliser également les collaborateurs opérationnels qui utilisent régulièrement un logiciel orienté conception technique ou chantier, en plus des collaborateurs opérationnels qui ont une utilisation quotidienne.



4

Actions en faveur
de l'économie
circulaire :
la prévention
des déchets

4 | ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le secteur du bâtiment doit s'inscrire dans une logique de réemployabilité ou tout du moins de recyclabilité pour lutter contre l'épuisement des matières premières. La loi n°2020-105 du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire vise spécifiquement les déchets du bâtiment. Dans ce cadre, notre groupe a une responsabilité à prendre à son niveau dans la limite de ses périmètres.

Nos actions pour la gestion des déchets dans le cadre de l'économie circulaire :

Sur les chantiers labellisés (HQE, BREEAM, ...) nous effectuons la collecte et le recyclage des déchets :

- bennes pour la collecte de l'acier, de l'aluminium, et du bois ;
- tri des emballages plastiques ;
- recyclage de la peinture ou des poussières d'acier.

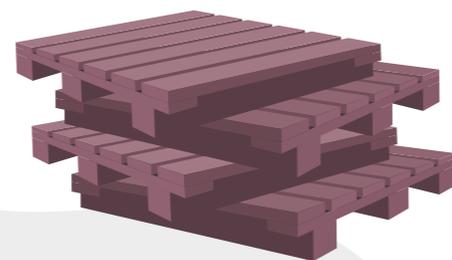
Depuis 2019, le groupe FACE en partenariat avec ses fournisseurs de matériaux isolants a mis en place un système de récupération des palettes visant à leur réutilisation. 11432 palettes ont été récupérées sur l'exercice comptable 2020/2021 via 9 de nos structures sur 18 qui a une activité étanchéité.

OBJECTIF GROUPE

60%

Le groupe FACE visait d'atteindre sur cette exercice comptable un taux de participation de 60% des structures concernées afin d'augmenter la récupération de palettes. Si le taux de participation a légèrement augmenté, force est de constater que l'objectif n'a pas été atteint, le taux s'élevant à 50% au lieu de 44% l'exercice précédent.

Une nouvelle action de communication va être portée par le groupe pour atteindre sur l'exercice comptable suivant l'objectif initialement fixé.



Conformément à l'engagement pris dans la précédente DPEF, après étude de différents partenaires sur le 1^{er} semestre 2021, une action pilote a été lancée le 01/09/2021 sur FACE ÎLE-DE-FRANCE, FACE ATLANTIQUE, FACE RHÔNE-ALPES et FACE AQUITAINE pour valoriser les déchets produits lors de nos phases de construction.



Des collaborateurs sensibilisés à la RSE :

Car les petits gestes comptent...

Les écogestes au bureau se multiplient et s'ancrent. Les sites ont adopté des bonnes pratiques en faveur de l'environnement :

- utilisation de tasses, de gourdes et de cuillères réutilisables afin de remplacer les gobelets, bouteilles en plastique et touillettes jetables ;
- recyclage du papier, des capsules de café, des piles, des bouchons, des ampoules, des toners et des cartouches d'encre ;
- incitation à limiter le nombre d'impressions tout en privilégiant le noir et blanc.



... pour valoriser notre écosystème.

Depuis fin 2019, FACE ÎLE-DE-FRANCE poursuit le parrainage de 10 ruches. Cela permet de soutenir des apiculteurs qui agissent pour la sauvegarde des abeilles et au développement de nouvelles colonies. Cette année encore, pour le plaisir des papilles, la récolte de miel a été proposée aux collaborateurs de la structure.

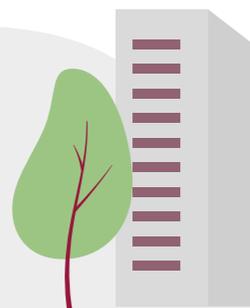


5 | MÉTHODOLOGIE ET INDICATEURS



Cette Déclaration de Performance Extra-Financière présente la démarche du groupe FACE en matière de responsabilité sociétale d'entreprise. Le groupe FACE a souhaité s'inscrire dans le prolongement de la DPEF de l'exercice 2019/2020 malgré le changement juridique sur le présent exercice.

Le périmètre du groupe a évolué. L'implantation est désormais uniquement nationale et compte au total 26 sociétés dont 24 structures opérationnelles. Le reporting couvre la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021. Les résultats 2021 tiennent compte de toutes les entités du groupe et les indicateurs présentés sont représentatifs de la performance du groupe. Sur l'exercice 2020, le groupe FACE a mené une analyse des enjeux (dont ceux à risque) par un benchmark. Un focus groupe a été réalisé avec les membres du Comité de pilotage RSE pour réaliser la notation interne. La notation externe est basée par un benchmark auprès d'entreprises comparables et du même secteur. Les politiques et diligences pour chacun des enjeux du groupe ont été collectées auprès des membres du Comité de pilotage. Un protocole de reporting présentant l'objectif, définissant les indicateurs et les modes de calcul des indicateurs a été diffusé à l'ensemble du groupe pour permettre une remontée d'informations homogène à l'aide d'un outil dédié co-construit avec un prestataire pleinement engagé dans la démarche.



Risques identifiés	KPI 2020-2021	Périmètre
La santé et la sécurité des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre total d'accidents du travail avec arrêt : 44 • Taux de gravité des accidents du travail : 3,68% • Taux de fréquence des accidents du travail : 42,81% • Maladie professionnelle reconnue (hors intérim) : 0 	Périmètre Groupe
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sinistres routiers : 49 	Périmètre Groupe
La formation	<ul style="list-style-type: none"> • 266 de collaborateurs formés soit 43% de l'effectif • 71% des jours de formation sont dédiés à la sécurité <p><i>Objectifs à atteindre en cours de réflexion pour l'année prochaine</i></p>	Périmètre Groupe
Les achats responsables et la sous-traitance	<ul style="list-style-type: none"> • Origine des fournisseurs : France : 99,31% UE (hors France) : 0,69% <p><i>Objectifs à atteindre en cours de réflexion pour l'année prochaine</i></p>	Périmètre Groupe
La satisfaction des clients	<ul style="list-style-type: none"> • Part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » : 51,11% 	Périmètre Groupe
	<ul style="list-style-type: none"> • Sinistres sur l'année : Ouverts : 170 Fermés : 158 	Périmètre Groupe

Risques identifiés	KPI 2021-2022	Périmètre
La sécurité informatique	<ul style="list-style-type: none"> • 66 réunions sur le suivi global des projets SI • 3 528 alertes informatiques 	Périmètre Groupe Données relevées de novembre 2020 à septembre 2021 à l'exclusion de FACE SERVICES CENTRAUX, FACE INVEST, LCB, SARTHE PLIAGE, FACE ALU et FACE CENTRE LOIRE dont la migration sur 365 a eu lieu après le présent exercice.
La digitalisation des métiers et des activités	<ul style="list-style-type: none"> • 117 collaborateurs opérationnels qui utilisent quotidiennement ou régulièrement un logiciel orienté conception technique ou chantier • 56,5 jours de formations dédiés aux outils numériques • Taux d'équipements en ordinateurs portables : 76% des collaborateurs (hors ouvriers) • Nombre de tablettes pour les services sur chantiers : 9 	Périmètre Groupe
Les émissions de GES et efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • 35% des véhicules de tourisme et commerciaux avec une émission de CO₂ inférieure à 95g/km 	Périmètre Groupe

Autres informations devant figurer dans la Déclaration de Performance Extra-Financière : les informations relatives à ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

Le groupe FACE par ses activités, n'a pas d'impact ni de levier d'action concernant le bien-être animal, le gaspillage alimentaire ou l'alimentation responsable, équitable et durable.

Au titre des accords collectifs conclus dans les sociétés du groupe et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail :

- Régime collectif de prévoyance complémentaire « frais de santé » à effet du 1^{er} janvier 2018 ;
- Accord de participation du 27/06/2005 pour la société FACE ÎLE-DE-FRANCE.



6 RAPPORT VOLONTAIRE DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DU GROUPE FACE POUR L'EXERCICE 2020-2021



Rapport de vérification volontaire
FACE Services Centraux
Route de la Varenne Jarcy,
94520 Périgny sur Yerres
Exercice clos le
30 septembre 2021

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de FACE, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice clos le 30 septembre 2021 (ci-après la « Déclaration »). Il s'agit d'une déclaration volontaire du groupe FACE.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient à FACE d'établir les informations RSE suivantes :

- Taux de fréquence des AT.
- Pourcentage de jours de formation dédiés à la sécurité.
- Pourcentage de clients récurrents.
- Nombre de certifications Qualibat.
- Nombre d'alertes informatiques.
- Nombre de collaborateurs opérationnels qui utilisent un logiciel orienté conception chantier.
- Nombre de jours de formation dédiés à des outils numériques.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion sur :

- La sincérité des informations RSE pour la Déclaration de performance extra-financière, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - > Apprécier la cohérence des indicateurs ;
 - > Corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ; Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs que nous avons considérés les plus importants⁵ :
 - > des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - > des tests de détail pour les indicateurs sur la base d'une revue documentaire, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et rapprocher les données des pièces justificatives.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

SAS CABINET DE SAINT FRONT

3 rue Brindejonc des Moulinais - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 24 74 40 - www.cabinetdesaintfront.fr - e-mail : secretariat@cabinetdesaintfront.fr
Cabinet de Saint Front, cabinet spécialisé en Développement durable
N° SIRET : 494 642 978 00014 - CODE NAF / 7022Z
Société anonyme par actions simplifiée - Capital de 8 800,00€

⁵ Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes : indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs (récurrence des clients, taux de véhicules avec des émissions < 95g/km de CO₂, nombre d'ATAA / TF / TG, part des jours de formation dédiés à la sécurité, nombre de collaborateurs formés en 2020).

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre septembre 2021 et janvier 2022. Nous avons mené 7 entretiens avec des personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants : nous attirons l'attention du lecteur sur le paragraphe méthodologie et indicateurs qui précise les restrictions de périmètre, les mentions « objectifs en cours de réflexion pour l'année prochaine » pour achats responsables et formation/ développement des talents.

Fait à Toulouse, le 5 janvier 2022

**L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT**

Pauline de Saint Front,
Présidente



FACE SERVICES CENTRAUX

Route de Varennes-Jarcy
94520 Périgny-sur-Yerres
contact@face-sa.fr

www.face-sa.fr